

S.I.V.U. DU GROUPE SCOLAIRE CULIN-TRAMOLE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 novembre 2023 à 20H00

DATE DE CONVOCATION : 15 novembre 2023

Délégués présents :

Maurice DEBRAND (délégué titulaire), Dominique FLACHER (délégué titulaire), Sandrine MILLIAT (déléguée titulaire), Philippe PELLET (délégué titulaire), Alexandre FAKCHE (délégué suppléant), Brice BONA VIA (délégué suppléant),

Délégués excusés : Pascale CHOTEL (déléguée suppléante), Albane PINEDE (déléguée suppléante)

Secrétaire de séance : Dominique FLACHER

1. Approbation du compte rendu de séance ordinaire du 10 octobre 2023

Le Compte-rendu du Conseil syndical a été transmis à tous le 12 octobre 2023.

Il est approuvé en séance à l'unanimité des membres présents ou représentés, lors de la séance du 10 octobre 2023 et sera publié sur le site de chaque Commune.

2. Délibérations :

2023-31 : Passage du budget 2024 en M57

Monsieur le Président expose :

En application de l'article 106 III de la loi n °2015-9941 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les collectivités territoriales et leurs établissements publics doivent adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57, d'ici au 1er janvier 2024.

Reprenant sur le plan budgétaire les principes communs aux trois référentiels M14 (Communes et Etablissements publics de coopération intercommunale), elle a été conçue pour retracer l'ensemble des compétences exercées par les collectivités territoriales. Le budget M57 est ainsi voté soit par nature, soit par fonction avec une présentation croisée selon le mode de vote qui n'a pas été retenu.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **ADOpte** la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57 au 1^{er} janvier 2024 pour le budget principal du SIVU CULIN-TRAMOLE ;
- **OPTE** pour la **nomenclature comptable développée** ;
- **CONSERVE** un vote par nature et par chapitre globalisé au 01 janvier 2024 ;
- **PRÉCISE** que le SIVU, dont la population est inférieure à 3 500 habitants, a l'obligation d'amortir les subventions d'équipement ; l'amortissement sera calculé prorata temporis pour les nouveaux flux à compter du 01/01/2024 ;
- **PRÉCISE** que le SIVU ne dispose pas de compte 1069 en M14 et qu'il n'y aura pas lieu à apurement ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

3. Informations

La liste des factures réglées depuis le précédent Conseil Syndical, ont été adressées à tous les délégués le 15 novembre. Aucun courrier n'a été émis.

Le Conseil d'école s'est tenu en deux parties : Avec les parents d'élèves le 06 novembre, avec l'équipe pédagogique le 09 novembre. Les PV respectifs seront distribués, une fois validés.

Cantine : fonctionnalités du site en ligne, gestion des modifications, composition des repas.

Sécurité : parking et circulation sur accès arrière.

Nettoyage : la mise en place du nouveau protocole induit des ajustements.

Budget : le montant versé annuellement à l'OCCE sera géré en direct par le Sivu à partir de 2024, conformément à la règle applicable.

4. Fonctionnement SIVU

Secrétariat du SIVU :

Après la période d'absence de 4 mois, Nathalie Reinmuth a repris son service le 06 novembre.

Nathalie Reinmuth a déposé le 08 novembre une lettre de demande de rupture conventionnelle, qui a été réceptionnée en mains propres et cosignée du Président du SIVU le jour même.

Le respect des procédures impose plusieurs délais successifs avant d'aboutir à une fin potentielle de contrat à fin décembre 2023 : Signature de la convention le 06 décembre 2023, fin de contrat au 31 décembre 2023.

Les dispositions pratiques mise en place pour pallier l'absence des 4 mois précédents seront réactivées sans interruption du service, par le secrétariat de Culin.

Le CDG38, saisi par le SIVU, a procédé au « pesage » du poste secrétariat du SIVU, le 07 novembre 2023. Le rapport reçu ce jour confirme qu'en l'état actuel de fonctionnement du Sivu (implication de l'exécutif), 10H par mois sont suffisantes pour la réalisation de toutes les tâches prévues. Le CDG attire toutefois l'attention sur quelques pointes saisonnières (Budget, RSU et période d'inter saison scolaire), qui peuvent nécessiter des compléments.

Les changements potentiels d'organisations lors des échéances électorales doivent également être pris en compte.

Services périscolaires :

Le cadrage des protocoles de nettoyage et d'hygiène dans le groupe scolaire est en cours de mise aux normes. Neuf agents périscolaires ont suivi la première phase de formation «hygiène-sanitaire », début novembre. Il est prévu d'organiser une nouvelle phase à l'issue du deuxième trimestre 2024. La proposition de suivi d'ABCHygiène du 09/11/2023 sera analysée en vue du budget 2024.

L'objectif est d'arriver pour la rentrée 2024, au déploiement complet du protocole.

5. Budget/finances:

L'accostage prévisionnel de fin d'année est conforme au budget primitif.

Les reliquats d'impayés au 13 octobre 2023, sont de plus de 9 600 €, intégralement sur des prestations fournies jusqu'en juillet 2023. Un nouveau point sera fait d'ici fin d'année, pour tenir compte des compléments de « régularisations » enregistrés.

6. Maintenance/Equipements :

Cantine scolaire:

L'acquisition d'un lave-vaisselle plus performant est nécessaire, si possible dès 2024. Il nécessitera un réagencement partiel de la cuisine.

Projet TNE :

Les équipements sont livrés et installés, hormis le cabinet de stockage des tablettes, prévu en décembre. L'abonnement ONE est opérationnel depuis septembre, pour une durée de trois ans.

Bilan énergétique Kaleo/Ageden :

L'objectif 2030 est OK (grâce au système géothermique en service).

Plusieurs pistes de réduction des besoins énergétiques sont identifiées et devront être planifiées d'ici 2050 pour répondre aux objectifs du « décret tertiaire » :

Court/moyen terme (2025/2030) :

- Remplacement des éclairages par des Leds. Opération en cours
- Optimisation de la production d'eau chaude sanitaire coût 5 K€
- Régulation générale du chauffage des locaux, coût évalué à 25 K€

Puis à long terme 2030-2040)

- Remplacement de l'ensemble des huisseries extérieures coût évalué à 300 K€
- Modification des systèmes de ventilation/renouvellement d'air, coût évalué à 180 K€
- Reprise complète isolation toiture et agora. Coût évalué à 200 k€

- Isolation complète par l'extérieur, coût évalué à 100 K€

Appartement du groupe scolaire :

Le bilan avec DPE a été réalisé en octobre par le bureau Diagamter.

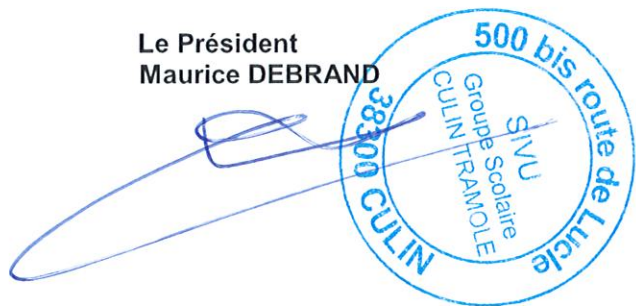
Le DPE est de classe « D », notamment grâce à l'isolation des combles perdus réalisée en 2021.

7. Tour de table/ Divers :

La séance est levée à 21h00

Le prochain Conseil Syndical est programmé le mardi 19 décembre à 20H

**Le Président
Maurice DEBRAND**



**Le Secrétaire de séance
Dominique FLACHER**

A blue handwritten signature of Dominique Flacher.

